


## Mesure active

<b>Nom du programme</b>	Animation Secteurs.	
<b>Genre de programme</b>	Programme d'utilité communautaire (PUC).	
<b>Personnes admises</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demandeur d'asile (RA/AP),</li><li>• Personne à l'aide d'urgence présente en Suisse depuis plus de 3 ans.</li></ul>	
<b>Nombre de places</b>	10	
<b>Intégration dans le programme possible</b>	A chaque début de mois.	
<b>Pré-requis et profil demandés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pouvoir communiquer en français de façon aisée (B1 à l'oral). Avoir des connaissances de base en informatique.</li><li>• Etre disposé à participer à des cours de formation théorique, de français et de branches utiles à l'activité.</li><li>• Etre apte à se positionner en tant que relais entre l'institution, la société d'accueil et la collectivité des RA/AP.</li><li>• Faire preuve d'ouverture d'esprit, de sens de la collaboration et d'autonomie, de dynamisme ; avoir le sens des responsabilités et faire preuve d'autorité.</li></ul>	
<b>Organisation de l'activité</b>	<p>Les participants sont inscrits par la Cellule d'Orienteation. Ils sont intégrés dans le programme pour une durée de 3 mois à raison de 20 heures par semaine au maximum. La participation est renouvelable 3 fois.</p> <p>Ils sont appelés à intervenir en tant qu'animateurs de différentes activités de groupe s'adressant à divers publics. Ils accueillent et renseignent les usagers et effectuent des tâches administratives liées au programme. Ils assurent la propreté et le rangement des locaux et sont garants de l'horaire.</p> <p>Ils peuvent intervenir notamment dans le cadre d'activités de loisirs, dans la tenue de vestiaires, la gestion de salles de loisirs, de ludothèques ou d'espaces de rencontre, ou encore dans la distribution de denrées alimentaires.</p> <p>Ils reçoivent en outre une formation d'une durée de 20 heures abordant leur rôle d'animateurs communautaires donnée par différents intervenants du domaine socioéducatif. Des débriefings ont lieu régulièrement sur les sites concernés.</p>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Acquérir une vision globale des problématiques et enjeux de la migration.</li><li>• Valoriser ou acquérir les compétences nécessaires à l'activité et pouvant être transférées ultérieurement dans un autre contexte.</li><li>• En faire bénéficier la communauté des RA/AP.</li><li>• Améliorer son employabilité.</li></ul>	
<b>Contenus de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le cadre légal de la migration en Suisse.</li><li>• Le rôle, le statut et la fonction du médiateur communautaire, ainsi que les notions de base en matière d'interculturalité.</li></ul>	
<b>Evaluation</b>	<p>Une évaluation initiale en entretien permet de sélectionner les candidats. Elle porte sur la langue et sur les aptitudes de la personne à intégrer le programme. En fin de session, bilan en groupe puis sous forme d'entretien individuel pour évaluer les acquis. Une attestation finale est délivrée commentant les tâches et leur réalisation.</p>	
<b>Lieu et horaire de l'activité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Selon programmation, dans les structures Evam d' Yverdon, Moudon et Bex.</li><li>• 2 demi-journées par semaine peuvent être consacrées à de la formation avec des horaires variables (informatique, français, prévention...).</li></ul>	
<b>Indemnisation</b>	<p>La participation au programme est indemnisée à raison de Fr. 300 mensuels. Les frais de déplacements supplémentaires sont pris en charge par l'EVAM.</p>	